

Fiche #2

Les réseaux sociaux

71% des 15-34 ans consultent quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux¹

Les 10-11 ans sont déjà majoritaires (**54,7 %**) à être inscrits sur les réseaux sociaux à l'entrée au collège et le taux d'inscription atteint environ **90 %** en 3^e²

8 Français sur 10 entre 16 et 24 ans vont sur YouTube au moins une fois par jour³

Les plus gros YouTubeurs français (Cyprien, Norman et Squeezie) totalisaient, à eux trois, **36,4 millions d'abonnés** début 2019

Les épisodes sur le sujet

Saison 1

- [« Cette image est la sienne, soyez responsable ! »](#)
- [« Liker peut blesser »](#)
- [« Ami, ami »](#)

Saison 2

- [« Je dois protéger ma vie privée »](#)
- [« J'en ai marre des cyberharceleurs ! »](#)
- [« J'en ai marre des challenges ! »](#)

Saison 3

- [« Notre enfant est trop influençable ! »](#)
- [« Qui a balancé cette photo de moi sur les réseaux ! »](#)
- [« On a piraté mon mari ! »](#)
- [« Ne publiez surtout pas ça sur les réseaux sociaux ! »](#)

Saison 4 (La famille Tout-Ecran en Vacances)

- [« J'ai montré mon corps sur les réseaux sociaux »](#)
- [« J'ai fait un selfie mortel ! »](#)

¹ Enquête « Les jeunes et l'information », juillet 2018

² Baromètre Born Social, agence Heaven en partenariat avec l'Association Génération Numérique, sept 2019

³ Statistiques fournies par YouTube en octobre 2017

Des conseils pratiques

10 règles d'or à partager avec ses enfants

01 Je réfléchis à mon utilisation des réseaux sociaux : combien de temps j'y passe, à quels moments et dans quels lieux.

02 Je vérifie si ce que je lis n'est pas une fausse info, si c'est de la publicité et si c'est vraiment gratuit. Et si c'est gratuit, c'est que c'est peut-être moi le produit ?

03 Je fais attention auprès de qui je diffuse mes photos, vidéos, infos ou avec qui je dialogue en webcam ou tchat (qui sont mes « vrais amis » ?).

04 Je fais attention à ce que j'écris, je dis, je montre ou je partage pour ne choquer personne et respecter tout le monde, comme dans ma vie de tous les jours.

05 Je demande son autorisation à la personne dont je partage les photos. Je me renseigne sur ce que j'ai le droit et n'ai pas le droit de faire sur les réseaux sociaux.

06 Je ne prends pas rendez-vous avec des inconnus et je préviens mes parents si un inconnu veut me parler, me voir ou s'il m'envoie des images choquantes.

07 Je n'ouvre pas les messages ou fichiers provenant d'inconnus, je ne clique pas sur des liens que je ne connais pas (attention aux virus et aux messages qui vont récupérer mes infos personnelles !).

08 En cas de problème ou de questions, j'évite les conflits et je contacte mes parents ou un adulte de confiance que je connais. Discuter avec sa famille et ses vrais amis, c'est toujours la meilleure solution.

09 J'utilise un pseudonyme pour protéger ma vie privée.

10 Je choisis un mot de passe un peu compliqué, je le garde secret et je le change de temps en temps. Je vérifie souvent mes paramètres de confidentialité et de sécurité.

Ses règles sont adaptables et chaque famille peut élaborer sa propre charte de confiance.

Que faire en cas de cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement peut prendre plusieurs formes : les intimidations, les insultes, les moqueries ou les menaces en ligne, la propagation de rumeurs, le piratage de comptes... Restez à l'écoute de vos enfants et soyez attentifs à leurs changements de comportements.

En cas de cyberharcèlement, vous pouvez contacter le numéro Net Écoute 0800 200 000, géré par l'association e-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Écoute peut vous aider au retrait

Tous les contenus de cette fiche sont tirés du guide pratique #2 « La famille Tout-Ecran » réalisé par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clémi)

d'images ou de propos blessants, propose des moyens techniques, juridiques et psychologiques adaptés à la victime de cyberharcèlement, à la famille et au personnel éducatif.

Le site Non au harcèlement propose des ressources et des conseils face au cyberharcèlement, que l'on soit auteur, victime, témoin, parent ou professionnel :

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcèlement

Les astuces du Clemi

Être rétro en postant une photo ou une vidéo sur le Net :

- Paramétrer qui peut voir et/ou commenter vos photos, vidéos en définissant les paramètres de confidentialité de votre compte : qui peut voir vos informations (photos, vidéos...) et/ou vous identifier sur des publications.
- Faire attention au réglage de l'audience lorsque celui-ci est disponible. Selon la politique du réseau social, ces images peuvent être disponibles sur les moteurs de recherche d'images (ex. : photo de profil « public », photos diffusées sur Tumblr ou Pinterest...).
- Demander l'autorisation préalable des personnes que vous mettez en scène ou taguez sur les photos que vous publiez.
- Désactiver votre géolocalisation ou l'option de localisation lors de la publication de vos photos, vidéos, si vous ne souhaitez pas que l'on sache où vous vous trouvez, vous ou vos proches.
- Même si elle n'est disponible que sur un temps court ou que la fonctionnalité de partage n'est pas disponible, toute photo peut être partageable à votre insu (captures d'écran).
- Utiliser des filtres ou flouter les visages des enfants pour les protéger.
- Désactiver l'option de reconnaissance faciale automatique (souvent mise en place par défaut sur Facebook, par exemple)